



collectif pour la
création de
monnaie(s) locale(s)
sur les vosges

MLCC Vosges – 1ère Assemblée Générale Biannuelle – 19 Novembre 2016

Ordre du jour pour l'AG du 19 Novembre :

Matin

9h – Accueil - Temps de présentation + collation (30min) :

9h30 - Introduction - Retour sur l'historique du projet (15min) :

9h45 – 10h - Comptes Rendus des travaux de réflexion par les référents + expression des attentes (environ 10min chacun = 1h45) :

11h30 - Accord en AG sur les objectifs du jour présentés par les référents (30min) :

compte-tenu de l'avancée des travaux des différents groupes de réflexion, il nous apparaît réaliste de proposer comme objectifs : validation d'une Charte commune pour la MLCC Vosges + Statuts pour constituer le Collectif MLCC Vosges (pour l'instant collectif informel) en association porteuse du projet** + établir une feuille de route pour la suite des opérations dans les grandes lignes.

** à ne pas confondre avec la structure de gestion de la future monnaie, dont la structuration se fera dans un second temps (et dont la forme juridique ne sera pas obligatoirement une association Loi 1901... les pistes de travail restent ouvertes).

=> Décision par *Consensus / Consentement / Majorité des 2/3 des personnes présentes* :

Etape 1 - priorité au *Consensus* (= tout le monde est d'accord avec la proposition = pas d'opposition, donc la proposition est « acceptée » par l'AG) ;

Etape 2 - si pas de consensus (= quelqu'un émet une opposition) : décision par *Consentement* (discussion/débat pour amender la proposition, jusqu'à trouver un(des) compromis afin de lever la(les) opposition(s) = plus personne n'est contre, donc la proposition amendée est « acceptée » par l'AG) ;

Etape 3 - si consentement non trouvé (= reste une opposition importante à la proposition, même amendée) : *Vote à la Majorité des 2/3 des personnes présentes* (= au moins 67 % des personnes présentes doivent voter POUR afin que la proposition soit « acceptée » ; si ne serait-ce que 34 % des personnes présentes votent CONTRE, la proposition est « refusée » par l'AG)

Etape 4 - si après vote, proposition « refusée » : discussion/débat autour d'une éventuelle contre-proposition => retour à l'étape 1 pour cette dernière.

Midi

12h - Auberge Espagnole (1h30)

chacun amène de quoi manger ou boire et le partage avec les autres, soit :

1 entrée ou 1 plat (pouvant se manger froid ou tiède****) ou 1 dessert ou 1 boisson

**** pas de possibilité pour réchauffer...

Après-Midi

13h30 – Ateliers de « co-création » type « *World Café* » (4 roulements de 30min avec 5-10min de pause à chaque roulement) avec grosse pause de 30 min à 14h30 (2h30)

4 thèmes + X thèmes libres soit 4 + X ateliers :

- 1 - **Charte** (animé par Epinal + Ouest-Vosgien + La Vôge + Charmes + Déodatie)
- 2 - **Statuts de l'Association Porteuse du projet** (animé par Hautes-Vosges du Sud + Remiremont)
- 3 - **Communication** (animé par Déodatie + La Vôge)
- 4 - **Feuille de Route** (animé par Epinal + La Vôge)
- X - **Thèmes Libres** (façon forum ouvert : animé par les porteurs des sujets proposés)

Dans l'éventualité où les objectifs précités seraient refusés lors de l'AG de 11h30, les ateliers 1, 2 et 4 prendraient la forme suivante :

- 1 – autour du thème général « [Charte Ethique et Partenaires](#) »
- 2 – autour du thème général « [Structuration et Gouvernance](#) »
- 4 – thème libre

Durant l'après-midi : mise à disposition d'un calendrier pour prise de contact avec personnes « clés » (élus locaux, institutions, experts, etc...)

16h – Compte-Rendu des Ateliers, discussion et le cas échéant décision actée en AG sur les propositions de chaque atelier en fonction des objectifs du jour (entre 15 et 20 minutes chacun)

=> Décision par *Consensus / Consentement / Majorité des 2/3 des personnes présentes*

(voir plus haut pour les explications)

17h30 – Choix date + lieu (ville) pour la prochaine AG biannuelle – tournante :

Epinal étant la ville de cette 1ère AG, elle ne sera donc pas proposée dans les villes d'accueil des prochaines.

Le choix se fera donc entre :

Neufchâteau – Saint-Dié – Charmes – Remiremont – Xertigny (ou autre ville de la Vôge) – Bussang (ou autre ville des Hautes-Vosges du Sud)

Choix Date : week-ends d'avril 2017

18h – Célébration + Fin de l'AG (5min)

nul(le) ne doit repartir sans connaissance de la date + lieu de la prochaine AG biannuelle

=> chacun(e) amène son agenda...

Apéro (dans les bars d'Epinal).